



## Refus de signer le nouveau payplan

-----  
Par Scott80

Bonjour,  
L'entreprise privée de mon épouse va mettre en place un nouveau payplan.  
Peut-elle refuser de le signer ?  
Si oui quelles peuvent être les conséquences ?

Merci  
Cordialement

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Tout dépend de l'impact sur la rémunération des salariés. Si cela nécessite une modification du contrat de travail, votre épouse continuera d'être rémunérée comme à l'heure actuelle.

Si on lui demande de signer simplement pour avoir la preuve qu'elle a été informée des nouvelles conditions de versement de sa rémunération, le nouveau plan de rémunération sera quand même appliqué.

Enfin bref tout dépend de ce qu'on lui demande exactement de signer.